

FOS23 – CARTOGRAPHIE : OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT DE RÉSEAUX

» Les objectifs du stage

- ✓ Connaître les bonnes pratiques pour déclarer ses ouvrages dans le guichet unique
- ✓ Savoir analyser les réponses faites aux DT et/ou DICT
- ✓ Être capable de cartographier des réseaux construits ou modifiés conformément à la réglementation
- ✓ Savoir sélectionner un prestataire en géoréférencement

» Le programme détaillé

- ✓ **Déclaration des ouvrages dans le guichet unique**
 - Obligations des exploitants d'ouvrage
 - Définition des réseaux sensibles et non sensibles
 - Cas particulier des réseaux "non sensibles" enregistrés comme "sensibles"
 - ZIO (Zone d'Implantation d'Ouvrage)
- ✓ **Réponses aux DT et/ou DICT**
 - Conformité des réponses dans le récépissé de DT/DICT
 - Conformité des plans remis en annexe dans le récépissé
 - Investigations complémentaires
- ✓ **Cartographie des réseaux construits ou modifiés**
 - Norme en vigueur (SIG, classe de précision, etc.)
 - Modalités de réalisation des relevés topographiques des ouvrages
 - Clauses techniques dans les cahiers des charges de prestation de géoréférencement
 - Conformité des plans de récolement selon les exigences réglementaires et normatives
- ✓ **Sélection du prestataire en géoréférencement**
 - Contrôle de la capacité d'un prestataire en géoréférencement pour réaliser un relevé des réseaux conforme à la réglementation
 - Vérification des assurances RC attendues pour la prestation de géoréférencement
 - Fourniture des données par le prestataire selon le respect des normes en vigueur

PUBLIC VISÉ

Exploitant de réseaux : service DT/DICT, service topographie, prestataire d'aide aux réponses DT/DICT...

PRÉREQUIS

Compréhension orale et écrite de la langue française

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUE & D'ENCADREMENT

*Exposés
Questions / Réponses
Formateur prestataire de Sogelink, habilité AIPR Niveau Concepteur, expert de la réglementation anti endommagement des réseaux et en prévention des risques sur les chantiers de travaux*

SUIVI DE L'ACTION

*Feuille de présence par demi journée
Fiche d'évaluation de la formation par les stagiaires*

VALIDATION

Attestation de fin de formation

DURÉE & HORAIRES

1 jour soit 7 heures de 9h à 17h

CONDITIONS

*8 personnes maximum
Réalisation en intra*